Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Blandine BRUYERE ou Ombline CADOR
☏ 02.43.83.27.59 ou 02.43.83.27.58
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 15 octobre 2020

Objet / Ordre du jour du Conseil d'Administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de l'Université se réunira le :

Jeudi 22 octobre 2020 à 14 h 00
Salle de conférence de l'IRA

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibérations

1.1 Approbation des procès-verbaux des 4 juillet et 12 septembre 2019

1.2 Questions financières et comptables

1.2.1 Campagne d'emploi 2021
1.2.2 Actualisation de la liste des fonctions BIATSS ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) ou à une indemnité pour responsabilité particulière
1.2.3 Subventions, tarifs et cotisations

1.3 Questions générales

1.3.1 Stratégie en ressources humaines de la recherche (HRS4R) : auto-analyse de l'établissement et plan d'action

1.4 Questions relatives à la Formation et à la Vie universitaire

1.4.1 Ouverture du Master 1 Physique en EAD
1.4.2 Ouverture du Master monnaie, banque, finance, assurance à l'apprentissage

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

2.1 Conventions
2.2 Subventions
2.3 Cotisations

3. Informations et débat d'orientation général

3.1 Situation sanitaire
3.2 Équipements et dispositifs numériques mis en place au profit des personnels et étudiants
3.3 Point sur les instituts en cours de création
3.4 Projet de fondation partenariale de l'Université du Mans

4. Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le ***21 octobre 2020.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOUMA